

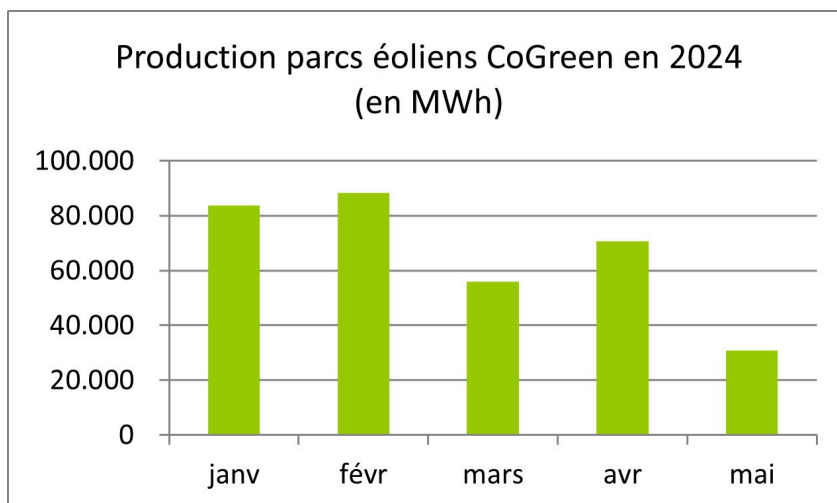


Production d'énergie durant les cinq premiers mois de 2024

Au cours des cinq premiers mois de 2024, les parcs éoliens de CoGreen ont produit 329.506 MWh, soit une capacité suffisante pour couvrir la consommation électrique moyenne de 225.947 ménages.

Avril, en particulier, a été un mois exceptionnel. Malgré un mois de mai médiocre, nous respectons toujours le planning.

Vous trouverez régulièrement une mise à jour des données de production par parc sur notre [site internet](#).





Dividendes CoGreen

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de CoGreen du 21 juin 2024, la répartition de dividendes d'un montant total de 306.257 euros a été approuvée pour l'année comptable 2023. Les actionnaires recevront les dividendes sur leur compte bancaire.

Attention, ces dividendes sont les dividendes bruts. Au moment du paiement effectif, le précompte mobilier de 30 % est retenu. Vous pouvez récupérer cette retenue dans votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Comme cette année, nous enverrons les attestations du précompte mobilier par e-mail en mars/avril 2025.



Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

En tant qu'actionnaire, vous êtes cordialement invité à assister à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de CoGreen, le mercredi 31 juillet 2024 à 10h00 dans les bâtiments d'ENGIE, boulevard Simon Bolivar 36, 1000 Bruxelles.

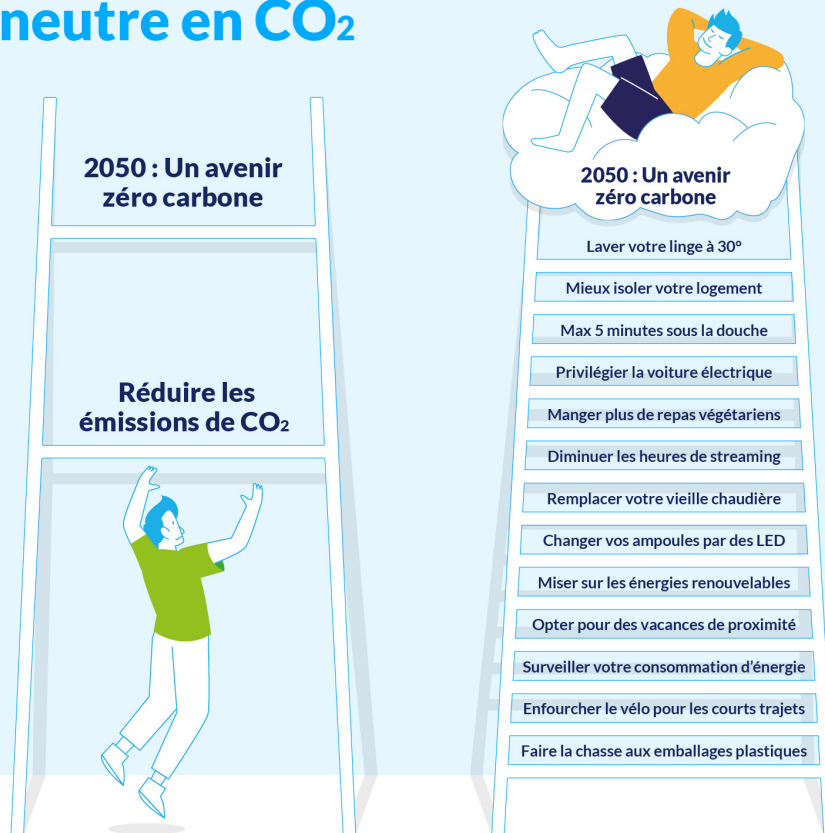
Si vous comptez y assister, merci de nous avertir de votre présence avant le 15 juillet 2024 en envoyant un mail avec votre nom, votre parc éolien et votre numéro d'actionnaire à info@cogreen-engie.com

La proposition de modification des statuts sera décidée lors de la séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Vous pouvez retrouver la convocation et la procuration pour l'Assemblée Générale Extraordinaire sur notre site web : www.cogreen-engie.com

[Plan d'accès](#) →

Des petits pas vers un avenir neutre en CO₂



Tous ces petits gestes individuels qui comptent

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice d'un avenir « zéro carbone ». Et pour cause, chaque geste compte pour réduire ou compenser les émissions de CO₂. Derrière chaque action se cachent une nouvelle habitude durable, une inspiration pour votre famille, vos amis et vos voisins, et ainsi de suite. Parce que les petits ruisseaux font les grandes rivières....

Voici 6 gestes, parmi plein d'autres, que vous pouvez déjà poser... maintenant !

1. Troquez votre voiture par la marche ou le vélo pour les trajets courts.
2. Diminuez votre consommation de viande.
3. Échangez quelques heures de streaming contre un bon roman

4. Améliorez l'isolation de votre habitation et surveillez votre consommation de chauffage.
5. Opter pour de l'énergie verte pour votre électricité, si ce n'est pas encore le cas.
6. Adoptez les vacances à proximité !

Relèverez-vous le défi ?

© 2024 Electrabel sa, tous droits réservés
www.engie.be | [Conditions](#) | [Vie privée](#) | [Contact](#)

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Les réponses ne seront pas traitées.

